



# Vingt ans d'échec de marché de l'électricité, Et il faudrait continuer avec Hercule ?

décembre 2020

Vingt ans de libéralisation du système électrique ont affaibli ce service public stratégique et essentiel pour tous les usagers et au cœur de la transition énergétique.

Alors que le monopole public d'EDF, issu du Programme National de la Résistance et à l'époque regroupé avec GDF, avait réussi à apporter dans chaque foyer une électricité fiable à un coût parmi les moins chers d'Europe, que l'efficacité du monopole public était reconnu y compris parmi les plus libéraux, **une Directive européenne a imposé une mise en concurrence de ce secteur en 1996**. Cela s'est traduit par un démantèlement progressif d'EDF : isolement des réseaux restés en monopole, dans des filiales (RTE et Enedis), transformation d'EDF en société de droit privé, qui s'est accompagné d'un changement d'orientation avec des objectifs financiers de court terme et un expansionnisme international.

Des concurrents privés sont progressivement apparus. Pour la plupart, ils sont **des « fournisseurs » sans moyens de production, ne faisant qu'acheter au producteur EDF pour revendre à des clients**. Ils ont ajouté rendu le système plus complexe, plus cher et plus fragile. Pour permettre cette activité parasite, créée de toute pièce, un marché de l'électricité s'est développé, purement financier et très volatile, laissant une large place à la spéculation.

**Pour faire de la place à ces fournisseurs, EDF a été obligé de leur céder un quart de la production nucléaire à un prix en dessous du prix coûtant (mécanisme de l'ARENH). Et le mode de calcul du tarif réglementé de vente aux usagers a été modifié pour le rendre plus cher** et soumis aux aléas du marché, dans le seul but avoué de laisser une place aux fournisseurs, au détriment des usagers. Le régulateur a introduit la notion de « contestabilité des tarifs » : en clair, les tarifs ont dû augmenter pour permettre l'entrée des concurrents !

**Côté production, des acteurs privés ont récupéré quelques centrales** (barrages hydrauliques, centrales thermiques) **ou en ont développé de nouvelles** (notamment solaires et éoliennes), **mais avec la garantie d'écouler toute leur production à un prix fixe**.

**Le bilan de ces 20 ans de libéralisation est sans appel** : le système électrique est plus coûteux, plus fragile, plus opaque. Des sous-investissements sont constatés. Les clients sont confrontés à des démarchages incessants, avec des arguments souvent malhonnêtes ; les clients précaires sont moins bien accompagnés. Tout cela est documenté, notamment par le Médiateur de l'Energie ou des associations de consommateurs. Le développement des énergies renouvelables reste très limité et trop coûteux, les investisseurs privés réclamant une rémunération abusive du capital, aux dires mêmes de la Cour des Comptes. L'Etat a perdu les moyens de planifier et de faire les investissements publics nécessaires et urgents, compromettant la transition énergétique.

**Malgré ce bilan, le projet Hercule, négocié dans l'ombre entre le gouvernement, la Direction d'EDF et la direction de la concurrence de l'Union Européenne, vise à poursuivre dans cette voie en finissant de démanteler EDF** (qui détient encore 85% des moyens de production). L'Entreprise serait éclatée en 2 pôles, eux même découpés en une multitude de filiales étanches :

- Un pôle public, dit « Bleu », hébergeant la production nucléaire, et probablement dans deux autres filiales la production thermique et hydraulique, ainsi que le réseau de transport haute tension (RTE) ;
- Un pôle plus largement ouvert aux capitaux privés, à hauteur de 35% au départ, regroupant les autres activités : fourniture (ou commercialisation), production solaire et éolienne, réseau de distribution

moyenne et basse tension (Enedis), les services (Dalkia), les activités internationales hors nucléaire et les systèmes insulaires.

Le sort des fonctions transverses, comme la R&D, reste inconnu, mais il est clair qu'elles sont menacées et que la transversalité des compétences serait perdue dans un groupe désintégré.

Les menaces sont de plusieurs types :

- La renationalisation de la production nucléaire est une bonne chose, mais cette filière est vouée à diminuer – voire à disparaître à terme - tout comme les productions à charbon et à gaz. Et la perte de transversalité des compétences et de la gestion du système électrique est un gâchis ;
- L'avenir de la production hydraulique reste en suspens, toujours sous la menace d'une possible ouverture à la concurrence des concessions d'exploitation des ouvrages. Ce serait une aberration et un risque pour le système électrique, la gestion de la ressource en eau, la sûreté des barrages.
- Le projet généralise l'activité de fourniture, créée de toute pièce, ainsi que le marché qu'elle impose. Cela **entérine la disparition annoncée des tarifs réglementés, confrontant tous les clients à la jungle du marché** ;
- **Pour le réseau de distribution, il s'agit d'ouvrir aux capitaux privés ce bien hautement stratégique** et potentiellement de livrer sa gestion à des groupes totalement privés, français ou étrangers, via des appels d'offre sur les concessions (Enedis est gestionnaire des réseaux pour le compte des collectivités locales, il n'en est pas propriétaire – Et ces collectivités, par la voix de la FNCCR<sup>1</sup> s'inquiètent de cette mise en concurrence possible d'Enedis). –
- **Pour les énergies renouvelables, cela conduit à abandonner toute volonté de développer des filières publiques dans ces énergies d'avenir.**

**A terme, ce projet dessine un système électrique laissant une large place aux entreprises privées.** Les usagers, devenus clients, seraient confrontés à une jungle d'offres commerciales proposées par des « fournisseurs » (Total, Cdiscount, Engie, ENI, Leclerc ...); les factures augmenteraient beaucoup et seraient « à la tête du client ». L'augmentation moyenne serait due à la duplication des équipes, des systèmes d'information, des interfaces, des coûts de transaction, à la désoptimisation du système, mais surtout aux rémunérations attendues des investisseurs privés, sans commune mesure avec les taux d'intérêt de l'investissement public. Puis **les entreprises privées qui mettraient la main sur ce secteur stratégique qu'est l'électricité auraient un tel pouvoir qu'elles pourraient dicter leur loi aux états et aux usagers.**

## **Le projet Hercule n'est pas acceptable, le statu quo non plus.**

Au regard du bilan de la libéralisation du secteur électrique, du caractère essentiel et stratégique de l'électricité, de ses caractéristiques techniques qui en font un monopole naturel, **nous exigeons la sortie du marché et la reconstruction d'un service public de l'électricité, et au-delà de l'énergie, au service de l'intérêt général et de la transition énergétique.** Un service public sous contrôle citoyen, intégrant des formes de décentralisation, et prenant en compte l'accompagnement à la réduction de la consommation.

## **Les besoins sont immenses et urgents.**

## **Nous n'avons plus le temps pour les errements du marché.**

Pour aller plus loin : [vidéos et argumentaires sur notre site](http://www.sudenergie.org/site/hercule/) (http://www.sudenergie.org/site/hercule/)

[contact@sudenergie.org](mailto:contact@sudenergie.org)

tél : 06 83 55 10 47

---

<sup>1</sup> Fédération nationale des collectivités concédantes et régie